

Séance de Conseil Municipal du 12 août 2009
Compte-rendu sommaire

Membres absents : Patrice Romano donne procuration à Alain Requet.

Lecture du compte-rendu de la séance du 3 juillet 2009

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 3 juillet 2009.

Syndicat intercommunal du collège de St-Jean d'Aulps

L'adhésion au syndicat par la commune de La Forclaz implique une modification de la carte scolaire. Cette réflexion est réalisée avec le Conseil Général et l'Inspection Académique. Maryse Grenat indique que la carte scolaire sera supprimée dans deux ans et qu'il n'est donc peut-être pas nécessaire de travailler dessus.

Transport scolaire

Il sera demandé au nouvel instituteur un calendrier des sorties des enfants sur l'année scolaire 2009-2010 pour permettre à la Commune de budgéter les dépenses prises en charge.

Changement de la conduite AEP La Crottaz-Le Col du Grand Taillet

Monsieur Le Maire propose de lancer un appel d'offres pour le changement de la conduite d'eau. Accord à l'unanimité.

Convention avec la commune de Chevenoz pour fourniture d'eau

Monsieur Le Maire soumet au vote la validation de la convention de fourniture d'eau au hameau de Pombourg sur Chevenoz. Accord à l'unanimité.

Participation financière pour la création de la piste

Monsieur Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur l'acceptation de la participation de la Commune de La Forclaz à la piste forestière sous laquelle la conduite d'eau potable sera enfouie. Accord à l'unanimité.

Achèvement des travaux d'assainissement

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux d'assainissement du Chef-Lieu reprendront en septembre. Il s'agit notamment du revêtement de la route et de la partie d'assainissement sous Le Panoramic.

Coupes de bois 2010

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'ONF nous a fait parvenir son programme des coupes de bois qu'il propose de marteler et de mettre en vente pour l'exercice 2010. Corinne Morand souhaite que parmi les critères de choix des entreprises lors de l'appel d'offre, celui de la proximité ne soit pas ignoré. Trois personnes seront également désignées pour l'affouage de cet automne.

Questions diverses concernant la Commune

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un boucher ambulancier habitant Chevenoz a fait une demande d'autorisation d'inclure La Forclaz dans sa tournée.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à sa demande ERDF nous informe qu'un projet de réalimentation de la ligne haute tension LA FORCLAZ-LA VERNAZ est à l'étude.

Une délibération doit être prise pour clôturer les travaux d'assainissement de Rosset suite à la liquidation judiciaire du cabinet Dumont. Cela permettra de payer les entreprises et d'obtenir le solde de la subvention.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h 50.

Le Maire,
Gallay Gilbert